
APEC
Association des Parents d'Elèves
du Conservatoire à Rayonnement
Régional de Metz Métropole

2 rue du Paradis
57000 METZ

Tél. 03 87 15 55 69

Courriel : apecmetz@yahoo.fr
blog : <http://apecmetz.blog.free.fr/>

Mr Jean-Luc BOHL
Président de Metz Métropole

Harmony Park
11 boulevard Solidarité
BP55025
57071 METZ CEDEX 3

Objet : Rentrée 2015-2016 au CRR de Metz métropole

Metz, le 8 juin 2015

Monsieur le Président,

L'APEC est une association à but non lucratif, qui accompagne depuis de longues années déjà le parcours des étudiants du Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz (CRR). Conformément à ses statuts, l'association a aussi pour but de donner le goût de la musique et de l'art théâtral et de permettre au plus grand nombre d'accéder à ces pratiques artistiques dans les meilleures conditions possibles. Reconnue par la communauté éducative et administrative du CRR, par les parents et les élèves, elle continue aujourd'hui encore à soutenir et participer à la vie de l'établissement, soucieuse de l'intérêt premier de ses élèves.

Depuis la rentrée dernière, nous sommes particulièrement préoccupés par le fonctionnement des classes du département Danse qui ont souffert, dès les premiers jours de septembre, de l'absence d'un de ses professeurs. Si les cours ont été assurés par le reste du corps enseignant, les changements intervenus dans un planning déjà serré n'ont pas été sans impacter la prise en charge des élèves tout au long de l'année et la préparation des examens de fin de cycle en particulier. Les parents sont inquiets pour la rentrée prochaine et n'imaginent pas une reprise des cours sans le remplacement ou le retour sur son poste du professeur.

Nous y serons très attentifs.

La Communauté d'Agglomération a fait le choix, en février dernier, d'augmenter les frais d'enregistrement et de scolarité des élèves inscrits au CRR soit, à titre d'exemple, pour un élève domicilié à Metz Métropole :

- 35% d'augmentation pour les frais d'enregistrement qui passent de 51 à 70 euros !
- + 34 % pour les frais de scolarité pour 1 cursus ou un parcours artistique, qui passent de 112 à 150 euros !
- + 185 % pour une pratique collective seule (hors cursus), soit un tarif passant de 35 à 100 euros !

Les augmentations tarifaires pour les élèves hors agglomération sont également importantes. Cela nous semble aller à l'encontre de l'objectif du Conservatoire de « rendre l'enseignement artistique accessible au plus grand nombre » ? Les parents d'élèves nous interpellent et questionnent ces tarifs.

Certains messins, profitant déjà du Pass'Loisirs, accordé par le CCAS pour la pratique culturelle, pourront peut-être alléger leur facture de 50 euros par enfant.

Pour les autres, quelles seront les possibilités de réduire les frais quand la pratique de la musique coûte déjà cher (achat ou location d'un instrument, partitions, manuels de solfège, accessoires...)?

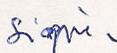
Le CRR étudie la possibilité d'un règlement en trois mensualités. Cela nous semble aller dans le bon sens. Pourrait-on imaginer un règlement par chèques-vacances ou chèque-culture? Ces prestations d'aide aux loisirs, subventionnées et perçues par certaines familles pourraient là aussi autoriser un financement, total ou partiel, des frais de scolarité et d'enregistrement au CRR. Nous sommes convaincus que Metz Métropole qui accorde des tarifs sociaux dans les transports aux jeunes boursiers et aux bénéficiaires de la CMU, pourrait sans mettre en péril ses finances accorder également des aides aux jeunes issus de familles aux revenus modestes.

Le dernier rapport du Ministère de la Culture et de la Communication dont nous devons recevoir copie, ainsi que vous l'annoncez lors du conseil d'établissement du 8 décembre dernier, confirme la bonne santé d'un Conservatoire qui « fait référence sur son territoire » et nous nous en réjouissons. L'avenir du CRR en tant que service de Metz Métropole semble néanmoins faire l'objet de réflexions sur lesquelles nous n'avons pas assez d'informations et que ce rapport peut sans doute éclairer. Au-delà de la question des structures porteuses nous restons attachés à des enseignements sur Metz.

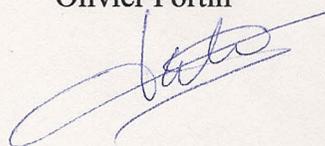
Les parents d'élèves que nous représentons attendent des réponses à la hauteur des enjeux : un conservatoire de haut niveau, centré sur Metz et ouvert à tous.

Sachant tout l'intérêt que vous portez à ce Conservatoire et vous remerciant des réponses que vous apporterez à nos préoccupations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,
Jean-François de Talancé



Le Secrétaire,
Olivier Fortin



Copies à : Denis Janicot – Directeur du CRR